



En 1988, un architecte, un agronome, un juriste et un forestier, las de voir le patrimoine de l'île de France, leur petite patrie, se défaire sans qu'alors les pouvoirs publics y parent, plutôt que d'attendre, se demandèrent ce qu'ils pouvaient faire pour elle et la conservation de ses espaces naturels.

S'inspirant de l'exemple de nos voisins britanniques et de leur National trust, ils créèrent, bien que la condition faite en France au mécénat ne soit pas aussi favorable qu'outre-Manche, une association dont l'objet serait d'être un conservatoire des espaces naturels : **PRO NATURA ILE DE FRANCE** .

A la même époque, et même quelquefois longtemps avant, d'autres avaient eu la même démarche ; ils se réunirent en une fédération des conservatoires régionaux des espaces naturels ESPACES NATURELS DE FRANCE dont **PRO NATURA ILE DE FRANCE** s'honore d'être un des fondateurs.

ENF espaces naturels de France (aujourd'hui Conservatoires d'espaces naturels, la Fédération) réunit aujourd'hui 21 conservatoires régionaux d'espaces naturels qui maîtrisent ensemble 8 000 ha en toute propriété, et gèrent 120 000 ha qui leur sont essentiellement confiés par des communes. <http://www.enf-conservatoires.org/>

Vingt six ans après sa création, **PRO NATURA ILE DE FRANCE** rassemble les contributions financières d'une centaine de donateurs qui sont ses adhérents tout comme 5 associations qui demandent à leurs adhérents une sur-cotisation reversée à **PRO NATURA ILE DE FRANCE** comme le fait NaturEssonne.

Grâce à ces financements bénévoles **PRO NATURA ILE DE FRANCE** est devenu propriétaire de de 235 hectares en Seine et Marne et dans l'Essonne

APPEL DE COTISATION

PRO NATURA ILE DE FRANCE

ne peut poursuivre son action patiente et obstinée

que si vous lui apportez votre cotisation

30 € ou plus

qui, déduction d'impôts sur le revenu aidant
(*certificat de déduction fiscale adressé en début d'année*)

ne vous coûteront que 10 €

et feront de vous un adhérent pour 2 ans :
2 ans, le temps de vérifier l'emploi fait de votre contribution.

Adressez votre cotisation à

PRO NATURA ILE DE FRANCE
21 rue des Provenceaux
77300 FONTAINEBLEAU